

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 10/07/2024 - 96273 - 2001 B 17164 - 439 823 345 - AB INITIO SOFTWARE



Plaquette annuelle

SARL AB INITIO SOFTWARE

Exercice clos le 31/12/2023

certifié conforme

DocuSigned by:

35FC70EB4D0F4F2...

SARL AB INITIO SOFTWARE

au capital de 8 000 €
1 rue Danton
75006 PARIS

Exercice clos le 31/12/2023

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du Pont
92200 NEUILLY SUR SEINE

SARL AB INITIO SOFTWARE

Exercice clos le 31/12/2023

SOMMAIRE

1. Comptes annuels

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 075	2 075		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 795	854	2 941	3 321
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 748 627	1 139 683	608 944	775 757
Immobilisations corporelles en cours				1 268
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				25 000
Autres immobilisations financières	120 435		120 435	113 342
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 874 931	1 142 612	732 320	918 688
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	17 280		17 280	139 720
Autres créances	9 019 006		9 019 006	8 140 919
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	953 162		953 162	1 100 429
Charges constatées d'avance (3)	162 834		162 834	155 024
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 152 281		10 152 281	9 536 093
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 027 213	1 142 612	10 884 601	10 454 781
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				25 000
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	477 888	477 888
Report à nouveau	6 671 524	6 213 770
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	752 225	457 754
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 910 437	7 158 212
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	245 000	245 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	245 000	245 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	207 304	284 113
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 191	80 180
Dettes fiscales et sociales	2 392 669	2 636 875
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	76 000	50 400
TOTAL DETTES	2 729 164	3 051 568
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	10 884 601	10 454 781
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	2 729 164	3 051 568

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	139 147	7 848 064	7 987 211	8 370 132
Chiffre d'affaires net	139 147	7 848 064	7 987 211	8 370 132
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			22 713	22 932
Autres produits			22	3 012
Total produits d'exploitation (I)			8 009 946	8 396 076
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 543 796	1 622 727
Impôts, taxes et versements assimilés			108 928	139 571
Salaires et traitements			3 575 569	3 866 385
Charges sociales			1 622 041	1 669 714
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			169 242	168 172
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				245 000
Autres charges			3 945	144
Total charges d'exploitation (II)			7 023 522	7 711 712
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			986 424	684 364
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				1
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				186
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				188
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				188
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			986 424	684 552

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 930	
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 930	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 930	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	230 269	226 798
Total des produits (I+III+V+VII)	8 009 946	8 396 264
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 257 721	7 938 510
BENEFICE OU PERTE	752 225	457 754
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AB INITIO SOFTWARE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 10 884 601 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 752 225 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devise

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariées. La charge correspondante est enregistrée au cours de l'exercice du paiement effectif de l'indemnité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 075			2 075
Immobilisations incorporelles	2 075			2 075
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	3 795			3 795
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 268 596	1 056		1 269 653
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	474 052	4 922		478 974
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 268		1 267	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 747 711	5 978	1 267	1 752 421
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	138 342	7 092	25 000	120 435
Immobilisations financières	138 342	7 092	25 000	120 435
ACTIF IMMOBILISE	1 888 128	13 070	26 267	1 874 931

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 978	7 092	13 070
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 978	7 092	13 070
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 267		1 267
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			25 000	25 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 267	25 000	26 267

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 075			2 075
Immobilisations incorporelles	2 075			2 075
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	474	379		854
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	664 065	107 050		771 115
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	302 825	65 743		368 568
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	967 365	173 172		1 140 537
ACTIF IMMOBILISE	969 440	173 172		1 142 612

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 319 554 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	120 435		120 435
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 280	17 280	
Autres	9 019 006	9 019 006	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	162 834	162 834	
Total	9 319 554	9 199 120	120 435
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	25 000		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 8,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	8,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	8,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	6 213 770
Résultat de l'exercice précédent	457 754
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	6 671 524
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	6 671 524
Total des affectations	6 671 524

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Réserves générales	477 888				477 888
Report à Nouveau	6 213 770	6 671 524	6 671 524	6 213 770	6 671 524
Résultat de l'exercice	457 754	-457 754	752 225	457 754	752 225
Total Capitaux Propres	7 158 212	6 213 770	7 423 749	6 671 524	7 910 437

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	245 000				245 000
Total	245 000				245 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 729 164 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 191	53 191		
Dettes fiscales et sociales	2 392 669	2 392 669		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	207 304	207 304		
Produits constatés d'avance	76 000	76 000		
Total	2 729 164	2 729 164		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	207 304			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 448
PROV.CONGE PAYEE	253 249
PROV.PRIME A PAYER	1 185 537
PROV CHARG.SOCIAL S/CP	125 547
PROV CHARG SOC. S/ PRIME BILAN	592 769
Etat_TA+FPC à payer	4 982
Etat_ TVS à payer	5 220
Total	2 184 751

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	162 834		
Total	162 834		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	76 000		
Total	76 000		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	139 147	7 848 064	7 987 211
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	139 147	7 848 064	7 987 211

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 23 personnes.

Engagements de retraite

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

Convention collective :	SYNTEC	Exercice	Exercice précédent
Augmentation annuelle des salaires		3.5%	3%
Taux d'actualisation	AA RATING EUR PEPS CREDIT CURVE		AA RATING EUR PEPS CREDIT CURVE
Taux de rotation du personnel		4.35%	4.55%
Age de départ à la retraite		65-67 ans	65-67 ans
Initiative du départ		Salarié	Salarié
Table de mortalité		INSEE 2019-2021	INSEE 2018-2020
Méthode de calcul retenue		Rétrospective	Rétrospective

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 776 milliers d'euros. A la clôture de l'exercice précédent, elle était de 418 milliers d'euros.

Rémunération du Commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022 s'élève, conformément à leur lettre de mission, à 16 000€ HT.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AB INITIO SOFTWARE LIMITED

Forme : SOCIETE DE DROIT UK

SIREN : N/A

Au capital de : £1 Ordinary share

Adresse du siège social : 3 The Heights, Brooklands, Weybridge, KT13 0NY

AB INITIO SOFTWARE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 €
Siège social : 1, rue Danton - 75006 PARIS
439 823 345 R.C.S. PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2023, s'élevant à 752.224,90 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette affectation du résultat 2023 porte le compte de report à nouveau créditeur à 7.423.748,79 € au 28/06/2024.

DocuSigned by:

35FC70EB4D0F4F2...

Certifié conforme
La Gérance

AB INITIO SOFTWARE

Société à responsabilité limitée
1, rue Danton
75006 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Le 26 juin 2024



Passionnement
engagé.

Tel: +33 (0)1 58 36 04 30
www.bdo.fr

43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
FRANCE

AB INITIO SOFTWARE

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société AB INITIO SOFTWARE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB INITIO SOFTWARE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des provisions pour risques et charges relatives aux litiges.

BDO PARIS

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Ile-de-France

Société de Commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Paris

RCS Paris B 480 307 131 00056 - Code APE 6920Z

SAS au capital de 3 000 000 euros - TVA intracommunautaire FR82480307131

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

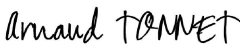
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pas pu être mis à disposition de l'Assemblée Générale dans les délais prescrits par les statuts.

Paris le 26 juin 2024

DocuSigned by:

7447E839CC4644D...
BDO PARIS
Représenté par Arnaud TONNET
Commissaire aux comptes